

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 20 octobre 2008.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

11

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E
SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C / WOLFF B
Conseiller absent : Néant

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2008 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2008.

Salle polyvalente : travaux d'isolation thermiques à réaliser :

M. le Maire attire l'attention du Conseil municipal sur les problèmes de chauffage rencontrés à la salle polyvalente, notamment dus à des défauts d'isolation tant au niveau des portes, des fenêtres et du plafond et préconise de faire réaliser une étude thermique en vue d'améliorer cette situation. M. DOSSMANN M. suggère d'envisager par la même occasion une éventuelle extension en vue de réaliser un espace pour le rangement des tables et des chaises et un local technique pouvant servir pour la préparation des tartes flambées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge la commission des bâtiments, avec le concours de l'architecte TRUMPF, de réaliser une étude des travaux à entreprendre en vue d'améliorer le chauffage et d'une éventuelle extension.

Projet immobilier de la route de Saverne : acquisition du bâtiment BOCK :

M. le Maire se réfère au courrier de M. LEHMANN Christian adressé à M. BOCK Charles en date du 3.10.2008, dont il a eu copie, laquelle a été adressée aux conseillers pour information.

Dans cette lettre, M. LEHMANN fait part de son intention de renoncer à l'acquisition du terrain de M. BOCK pour lequel un permis de construire a été délivré le 18.12.2007, en raison des oppositions

- que ce projet a soulevé de la part des riverains qui ne souhaitent pas de voisins, et, suite à la proposition de M. ULRICH Hubert d'acheter le terrain aux conditions initiales augmentées de tous les frais déjà avancés par le lotisseur
- et des dégradations alarmantes que connaît actuellement le marché de l'immobilier.

M. le Maire retrace un bref historique de ce dossier. En 2006, quand M. BOCK a décidé de vendre ce terrain, il s'est avéré que la parcelle 397, sur laquelle se trouvait une partie du grand hangar, était propriété de la Commune. Le Conseil Municipal, par délibération du 2.10.2006 a exprimé son désir de se porter acquéreur de la partie de la parcelle 398 constituant l'assise du reste du bâtiment et a négocié avec M. BOCK un échange de terrain en vue de pouvoir réaliser un aménagement futur à cette entrée du village. Ces tractations étaient intimement liées à la vente du reste du terrain à M. LEHMANN.

M. le Maire soulève donc la question en vue de savoir quelle est la position du Conseil Municipal à adopter dans cette affaire en vue de préserver au mieux les intérêts de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, dans l'ignorance des nouvelles orientations que prendra ce projet, décide de confier son étude à la commission des bâtiments et d'en redébattre quand il sera en possession de tous les éléments.

Compte rendu des réunions :

M. HINDENNACH G. rend compte d'une réunion à laquelle il a assisté à Bouxwiller, portant sur la cohabitation des activités ayant pour cadre la nature, notamment l'utilisation des sentiers et des chemins par les VTT, les quads, etc...et au cours de laquelle on a fait une approche de règles à édicter.

Il fait part d'un souhait de parents d'élèves en vue de l'installation d'un banc aux abords de l'ancienne école notamment pour les personnes qui viennent chercher des enfants à la descente du bus.

Il rappelle qu'il reste encore quelque mobilier à évacuer de l'ancienne école et fait appel à l'un ou l'autre bénévole pour réaliser cette opération un soir.

M. DOSSMANN M. a assisté à une réunion du Syndicat des Eaux de Hochfelden qui rassemble 52 communes pour 37 000 habitants. Les résultats financiers sont excellents, le tarif de l'eau n'augmentera pas, si ce n'est la participation au Bassin Rhin Meuse. Il n'y a pas de pénurie d'eau et le problème de présence d'atrazine pourra être modéré par la jonction avec le réseau du Kochersberg.

Il rend également compte de l'avancée du chantier de l'église qui nécessite un suivi de tous les instants en raison du manque de rigueur que manifestent la plupart des corps de métier dans l'exécution de leur tâche. Les travaux relatifs au lot grès et le crépissage sont terminés, ceux concernant la couverture le seront pour la fin de la semaine. A partir du 27, il sera procédé au démontage de l'échafaudage et après la Toussaint on s'attaquera aux travaux d'aménagement extérieur. Un démoussage du toit de la nef s'avère hors de prix (8 900 €).

M. le Maire rend compte d'une visite chez le Sous-Préfet au sujet du refus de la DRAC de subventionner les travaux de jointure des moellons du clocher. Une nouvelle réunion est prévue afin de solutionner le problème dans les meilleures conditions.

Mme FOURNIER C. fait part que la Commune participe de nouveau cette année à la Banque Alimentaire et que la collecte se fera le samedi 29 novembre. Elle s'occupe de l'information des villageois.

Elle communique également qu'un boulanger itinérant « Le Fournil du Kochersberg » s'arrêtera les lundi, mercredi et vendredi de 6 h 45 à 7 h 45 sur la place de l'Ecole et organisera un dépôt le samedi de 7 h à 7 h 45 au local des jeunes.

Elle réunira les associations (ACSF, Donneurs de sang, Conseil de Fabrique) en vue de l'organisation du Marché de Noël qui est soutenu par une dizaine de sponsors.

Le CCAS se réunira le 10 novembre pour l'organisation de la Fête du 3^e Age.

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 22 octobre 2008.

Le Maire